



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

Assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 24 janvier 2022.

Mention est faite que le conseil de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington siège en **séance ordinaire ce 24 janvier 2022 à 19 h par l'intermédiaire d'une visioconférence.**

Sont présents à cette visioconférence le Maire et les conseillers municipaux, ainsi que le directeur général et de directeur des travaux publics et de l'urbanisme.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement en début d'assemblée

À distance :

M. Yves Boyer, maire

Mme Karine Coallier, conseillère no1

Mme Mélodie Boissy, conseillère no2

M. Anthony Mangione, conseiller no3

M. Réjean Cousineau, conseiller no4

Mme Louise Lussier, conseillère no5

M. Denis English, conseiller no6

M. Clément Costanza, directeur général et secrétaire-trésorier;

M. Sylvain Boucher, directeur des travaux publics et de l'urbanisme.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1. Séance à huis clos - Janvier 2022
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2021
 - 3.2. Adoption du projet verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021
4. **PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS**
5. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 5.1. Rapport des interventions de l'année 2021
 - 5.2. Rapport des interventions du mois de décembre 2021
 - 5.3. Approbation et autorisation de signature - Entente de fourniture de tablettes électroniques
 - 5.4. Adjudication du contrat pour la location des portatifs pour les pompiers
 - 5.5. Entente de service aux sinistrés avec la croix rouge pour 2022
 - 5.6. Projet d'acquisition d'un camion pour le service de prévention incendie – autorisation pour d'offres public
6. **ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1. Adoption de la liste des comptes en date du 24 janvier 2022
 - 6.2. Dépôt de la mise à jour des déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux
 - 6.3. Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
 - 6.4. Appui à la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre du FFR partie 2 considérant déclaration de compétence en gestion intégrée des matières résiduelles
 - 6.5. Appui à la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre du FRR volet 4 partie 1 pour la réalisation d'une étude sur les services de types écocentre
 - 6.6. Appel de financement à emploi d'été canada 2022 – initiative ÉEC (expérience d'été canadien)
 - 6.7. Contrat de services géomatiques – Azimut inc.
 - 6.8. Adhésion 2022 à la COMAQ pour le directeur général
 - 6.9. Adhésion 2022 à la COMBEQ pour l'inspecteur municipal
 - 6.10. Renouvellement des assurances de la municipalité pour 2022 – FQM Assurances inc.
 - 6.11. Contrôle animalier – renouvellement du contrat avec Mme Isabelle Robert pour l'année
 - 6.12. Embauches au poste de surveillant de patinoire pour la saison 2021-2022
7. **POLITIQUE ET RÈGLEMENTATION MUNICIPALE**
8. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 8.1. Bilan des permis délivrés pour l'année 2021
 - 8.2. Rapport des permis du mois de décembre 2021
 - 8.3. Nomination d'un nouveau membre au comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - 8.4. Demande d'appui auprès de la CPTAQ - 9294-9460 Québec inc. (Marché Monchamp)
9. **TRAVAUX PUBLICS**
 - 9.1. Rapport des principaux travaux décembre 2021
10. **LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE**
 - 10.1. Affectation des revenus de location à la FADOQ et l'école St-Patrice pour 2022
11. **DEMANDES AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE**
12. **VARIA**
13. **PÉRIODE DE QUESTION**
14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
 - 14.1. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, M. Yves Boyer, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum. Le constat est fait par l'ensemble des membres du conseil qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation. Le Maire invite les personnes présentes à observer un moment de silence avant de débiter l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mélodie Boissy **ET APPUYÉ PAR** Mme Louise Lussier que soit ouverte l'assemblée ordinaire du conseil municipal de ce 24 janvier 2022.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.: 2022-01-001 IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente assemblée tel que rédigé.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-002 2.1. Séance à huis clos - Janvier 2022

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours et les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence sanitaire ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 51-2022 du 19 janvier 2022 relatif au renouvellement de l'état d'urgence sanitaire conformément à l'article 119 de la Loi sur la santé publique ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par un système de vidéoconférence.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés.: 2022-01-003 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2021

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2021 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance, dispense est faite de sa lecture :

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2021 soit approuvé, tel que présenté.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-004 3.2. Adoption du projet verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance, dispense est faite de sa lecture :

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 soit approuvé, tel que présenté.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

4. PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS

Le projet d'ordre du jour a été diffusé dès le **vendredi 21 janvier 2022** afin de recevoir toute question citoyenne. Il n'est fait mention d'aucune question posée à la municipalité.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1. Rapport des interventions de l'année 2021

M. Yves Boyer, informe la population des résultats du récapitulatif des interventions de l'année 2021 du Service de sécurité incendie, préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Administration	3
Alarme incendie	8
Véhicule motorisé	4
Assistance	14
Entraide automatique	23
Couverture caserne	2
Vérification	6
Installation électrique	6
Foret ou herbes	3
Bâtiment agricole	1
Désincarcération	3
Accident véhicule à moteur	19
Pratique et exercice	3
Premier répondant	72
TOTAL	167

5.2. Rapport des interventions du mois de décembre 2021

M. Yves Boyer, informe la population des résultats du rapport des interventions du mois de décembre 2021 du Service de sécurité incendie, préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service :

Autre et bénévolat	1
Alarme	1
Premier répondant	4
Garde interne	6
Travaux en caserne	3
Formation	6

Rés.: 2022-01-005 5.3. Approbation et autorisation de signature - Entente de fourniture de tablettes électroniques

CONSIDÉRANT l'entente de fourniture de tablettes électroniques pour la prévention des incendies soumise par la MRC, dans le cadre de sa résolution 2021-12-252;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'entente de fourniture de tablettes électroniques pour la prévention des incendies;

D'AUTORISER Clément Costanza à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, l'entente de fourniture de tablettes électroniques pour la prévention des incendies avec la MRC des Jardins-de-Napierville.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-006 5.4. **Adjudication du contrat pour la location des portatifs pour les pompiers**

ATTENDU QUE le contrat de location de portatif digital pour le service incendie de 36 mois avec Orizon Mobile inc. arrive à échéance le 28 février prochain ;

ATTENDU QUE le Directeur du service incendie a mis à jour le dossier, établi les besoins du service dès le 1^{er} décembre 2021 et analysé les différentes avenues, telles que le renouvellement, le changement des appareils, leur acquisition et le changement de fournisseur ;

ATTENDU QUE le Directeur du service incendie a émis sa recommandation au conseil municipal ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER :

- de contracter avec Orizon Mobile inc. un nouveau contrat de location de portatif selon l'offre transmise le 11 janvier dernier qui se décrit comme suit : Location de radio Kenwood NX-500 pour 36 mois débutant le 1^{er} mars 2022 au montant de 19,90 \$/mois par appareil ;
- d'autoriser M. Clément Costanza à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-007 5.5. **Entente de service aux sinistrés avec la croix rouge pour 2022**

CONSIDÉRANT l'entente de service entre la municipalité et la Croix-Rouge pour l'année en cours ;

CONSIDÉRANT QUE la présente entente a pour objectif d'établir les paramètres de collaboration entre la Municipalité et la Croix-Rouge à propos de l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre majeur ou mineur ;

IL EST PROPOSÉ PAR De régler la contribution pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 au montant de 394,91 \$.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-008 5.6. **Projet d'acquisition d'un camion pour le service de prévention incendie – autorisation pour appel d'offres public**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington dispose actuellement de deux camions datant respectivement de 1999 et de 2003 afin d'assurer les opérations du service et assurer la sécurité des personnes et du territoire municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la durée de vie utile d'un camion est généralement estimée à vingt (20) ans ;

CONSIDÉRANT QUE dans une perspective de gestion des équipements et des actifs de la municipalité d'une part, et afin d'assurer les compétences municipales en matière de sécurité publique d'autre part, il est nécessaire de prévoir le remplacement des camions du service ;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition de ce type de véhicule nécessite un délai pour sa production et sa livraison estimée généralement à 450 jours ;

CONSIDÉRANT QU'en ce sens la municipalité dispose d'un montant affecté en prévision de l'acquisition d'un nouveau camion pour le service incendie ;

CONSIDÉRANT QUE le comité technique formé par la municipalité a déposé ses recommandations relativement à la fourniture d'un camion autopompe-citerne de 2000 gallons munie d'une technologie d'extinction et de haute pression qui pourra répondre aux besoins du service à long terme ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER D'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres public afin d'acquérir un camion autopompe-citerne en remplacement des camions 732 et 232 respectivement en fonction depuis 1999 et 2003 afin de disposer d'un camion opérationnel pour une durée de vie utile ces vingt (20) prochaines années.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

6. ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

Rés.: 2022-01-009 6.1. Adoption de la liste des comptes en date du 24 janvier 2022

M. Yves Boyer, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 24 janvier 2022 ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER que les comptes ajoutés et à payer du mois de décembre soient acceptés au montant de **65 595,74 \$**.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

6.2. Dépôt de la mise à jour des déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux

M. Yves Boyer, Maire, M. Karine Coallier, conseiller n° 1, Mme Mélodie Boissy, conseillère n° 2, M. Anthony Mangione, conseiller n° 3, M. Réjean Cousineau, conseiller n° 4, Mme Louise Lussier, conseillère n° 5 et M. Denis English, conseiller n° 6 déposent la mise à jour de leur déclaration d'intérêts pécuniaires, tels qu'il l'est prescrit à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Rés.: 2022-01-010 6.3. Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC Jardins-de-Napierville, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal.

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER :

QUE le directeur général/greffier-trésorier, dans les délais prévus à la loi, transmette au bureau de la MRC Jardins-de-Napierville, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-011 6.4. Appui à la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre du FFR partie 2 considérant une déclaration de compétence en gestion intégrée des matières résiduelles

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT que les municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville désirent présenter un projet visant la déclaration de compétence en gestion intégrée des matières résiduelles par la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre de l'aide financière;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE le conseil de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington s'engage à participer à la déclaration de compétence en gestion intégrée des matières résiduelles par la MRC des Jardins-de-Napierville et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil nomme la MRC des Jardins-de-Napierville responsable du dit projet.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-012 6.5. Appui à la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre du FRR volet 4 partie 1 pour la réalisation d'une étude sur les services de types écocentre

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT que la MRC des Jardins-de-Napierville désire présenter un projet pour la réalisation d'une étude sur les services de types écocentres dans le cadre de l'aide financière;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE le conseil nomme la MRC des Jardins-de-Napierville responsable de la réalisation d'une étude sur les services de types écocentres;

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington confirme son soutien à la réalisation de ladite étude;

QUE le conseil autorise le dépôt du dit projet afin d'obtenir une aide financière dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-013 6.6. Appel de financement à emploi d'été canada 2022 – initiative ÉEC (expérience d'été canada)

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral, avec l'appel à financement « Expérience d'été Canada », offre la possibilité à des jeunes âgés de 15 à 30 ans d'acquérir une expérience de travail pertinente afin de réussir leur transition vers le marché du travail ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite offrir des expériences de travail de qualités aux jeunes de son territoire ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER d'autoriser le directeur général à déposer une demande de financement au *gouvernement du Canada* pour le recrutement de jeunes pour la période estivale 2022.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-014 6.7. Contrat de services géomatiques – Azimut inc.

ATTENDU QUE la municipalité se doit de disposer d'un système permettant d'intégrer et de consulter les données géospatiales pour les services, notamment de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT la soumission adressée à la municipalité par le groupe AZIMUT inc. en date du 6 décembre 2021 ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER De renouveler le contrat de service avec le Groupe de géomatique AZIMUT inc. pour l'abonnement à la solution Gonet, la mise à jour de la matrice graphique et le rôle d'évaluation foncière pour un montant de 2 316,00 \$ plus taxes.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-015 6.8. Adhésion 2022 à la COMAQ pour le directeur général

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER l'inscription annuelle à la Corporation des Officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) de M. Clément Costanza directeur général et secrétaire-Trésorier, au coût de 545 \$ plus les taxes applicables, tel que prescrit par ladite association.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-016 6.9. Adhésion 2022 à la COMBEQ pour l'inspecteur municipal

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER l'inscription annuelle à la Corporation des Officiers en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) de M. Sylvain Boucher, inspecteur municipal, au coût de 380 \$ plus les taxes applicables, tel que prescrit par ladite association.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-017 6.10. Renouvellement des assurances de la municipalité pour 2022 – FQM Assurances inc.

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le renouvellement de la cotisation annuelle pour les assurances de la Municipalité au FQM Assurances Inc. pour un montant total de 69 600.86 \$ pour l'année 2022.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-018 6.11. Contrôle animalier – renouvellement du contrat avec Mme Isabelle Robert pour l'année 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 63 de la loi sur les compétences municipales permet aux municipalités de « conclure une entente avec toute personne pour l'autoriser à appliquer un règlement de la municipalité concernant les animaux » ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington a déjà fait appel aux services de Mme Isabelle Robert pour assurer le contrôle animalier sur son territoire et pour lesquels nous avons été satisfaits ;

CONSIDÉRANT une offre de service déposée par Madame Isabelle Robert pour s'occuper des services animaliers de la municipalité et la collaboration de cette dernière avec le refuge NALI ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER :

- D'autoriser la signature de l'offre de service pour l'année 2022 afin d'assurer les services de contrôle animalier à Mme Isabelle Robert pour un montant maximum de 5 000 \$ plus les taxes applicables ;
- De fixer un montant de 2 500 \$ ayant pour objectif de servir à la stérilisation des chats errants présents sur le territoire municipal.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-019 6.12. **Embauches au poste de surveillant de patinoire pour la saison 2021-2022**

CONSIDÉRANT le besoin d'employé pour garder le centre opérationnel pour la saison hivernale 2021-2022 ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER

- D'embaucher **Émile Riel** au poste de surveillant du Centre Multi-Récréatif ;
- D'embaucher **Maryline Charest** au poste de surveillant du Centre Multi-Récréatif ;

D'autoriser M. Clément Costanza, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

7. POLITIQUE ET RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

Aucun point.

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1. Bilan des permis délivrés pour l'année 2021

Bilan des permis délivrés pour l'année 2021		
Type de permis	Nombre	Montant des travaux
Enseigne	2	23 000 \$
Installation sanitaire	5	65 000 \$
Branchement de gaz	1	1 000 \$
Déblai- remblai	0	0 \$
Rénovation-modification	15	557 000 \$
Agrandissement	7	3 840 000 \$
Bâtiment accessoire	10	189 000 \$
Captage d'eau	16	86 000 \$
Clôture et haie	2	5 500 \$
SPA	0	0 \$
Démolition	2	3 000 \$
Piscine	9	160 000 \$
Nouvelle construction	13	3 765 000 \$
Total	82	8 694 500 \$

8.2. Rapport des permis du mois de décembre 2021

Durant le mois de décembre 2021, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivants, soit :

1	Enseigne
1	Rénovation, modification
1	Captage d'eau
1	Bâtiment accessoire

Rés.: 2022-01-020 8.3. **Nomination d'un nouveau membre au comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

ATTENDU l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui dispose qu'il appartient au conseil d'une municipalité de constituer un comité consultatif d'urbanisme et d'en déterminer sa composition ;

ATTENDU le constat de vacances d'un poste de membre-élu;

ATTENDU qu'un élu, M. Denis English, a été nommé en charge du dossier de l'urbanisme ;

ATTENDU l'avis positif du conseil municipal suite à cette proposition ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER de nommer M. Denis English, comme membre du CCU de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés.: 2022-01-021 8.4. Demande d'appui auprès de la CPTAQ - 9294-9460 Québec inc. (Marché Monchamp)

CONSIDÉRANT la demande de M. Li, propriétaire du lot 5 591 835 situé au 482 rue Saint-Patrice à Sherrington ;

CONSIDÉRANT que la demande vise un changement de l'usage actuel autorisant la vente de détails de produits d'épicerie afin de concrétiser un projet visant à l'implantation d'une garderie ;

CONSIDÉRANT QUE cela ne porte aucunement préjudice à la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington et que le conseil municipal considère d'intérêt l'ouverture d'un nouveau service de ce type sur le territoire de la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER D'appuyer la demande de M. Li, propriétaire de l'entreprise 9294-9460 QUEBEC INC. située sur lot 5 591 835 au 482 rue Saint-Patrice dans son projet devant la CPTAQ visant un changement d'usage afin d'implanter un service de garderie.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1. Rapport des principaux travaux décembre 2021

Travaux du mois de décembre 2021

- Installation des décorations de Noël
- Montage de la patinoire
- Finir l'hivernisation de certains équipements
- Réception de sel et d'abrasif
- Opérations de déneigement
- Réparation d'équipement au garage
- Installation de la saleuse dans le 6 roues
- Réparation de pancarte de signalisation
- Coupe d'arbres suite aux intempéries (fort vent)
- Réparation de la ventilation à l'usine d'épuration
- Réparation du canal parshal à l'usine d'épuration
- Récavage de la station fortin
- Réparation d'équipement d'été

10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

Rés.: 2022-01-022 10.1. Affectation des revenus de location à la FADOQ et l'école St-Patrice pour 2022

CONSIDÉRANT les revenus occasionnés par la location d'un entrepôt sis au 293 rue Saint-Patrice ;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'apporter un soutien à sa communauté et d'aider la FADOQ de Sherrington ainsi que l'école primaire St-Patrice pour la réalisation leurs missions de service public ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'affectation des revenus de locations du 293 rue Saint-Patrice dans le but d'aider la FADOQ de Sherrington ainsi que l'école St-Patrice à part égale.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
No 1 – Karine Coallier	O	No 5 – Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
No 2 – Mélodie Boissy	O	No 6 – Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
No 3 – Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	
No 4 – Rejean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

11. DEMANDES AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE

Aucun point.

12. VARIA

Aucun point.


13. PÉRIODE DE QUESTION


Aucun point.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.: 2022-01-023 14.1. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR M. Réjean Cousineau ET APPUYÉ PAR M. Anthony Mangione que soit levée l'assemblée ordinaire du conseil municipal de ce 24 janvier 2022 à 19 h 29.


M. Yves Boyer
Maire


M. Clément Costanza
Directeur général et Secr.-très.

Je, Yves Boyer, maire de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 24 janvier 2022.